

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 octobre 2025
 Délibération n°112

L'An deux mille vingt-cinq, le 22 octobre, à 19h30, le Conseil Municipal convoqué le 17 octobre, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame MOREAU Gaëlle, Maire

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : MOREAU Gaëlle ; FISCHER Maryline ; HERMITTE Jean-Pierre ; ADISSON Frank ; ALPHAND Thierry ; BARONNAT Bernard ; GIRAUD Matthieu ; JEANNE Virginie ; MOUGIN Rémi ;

Absents : CHERFILS Jacqueline ; MOSSO Véronique ; PRAT Christelle ; SEMIOND Philippe ; VERNET Laurent.

Procurations :

KIRKYACHARIAN Luc à HERMITTE Jean-Pierre - GRANET Alice à FISCHER Maryline - MOUTIER Gérard à MOREAU Gaëlle - COQUILLAT Catherine à JEANNE Virginie - VIESSANT Céline à ADISSON Frank

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

OBJET : TARIF DES REMONTEES MECANIQUES

Lors de la séance du 08 octobre 2025, conseil d'exploitation de la régie des remontées mécaniques a acté l'ajout de tarifs pour l'hiver annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

D'approuver les tarifs d'hiver des remontées mécaniques annexé à la délibération

Le maire
Gaëlle MOREAU




La secrétaire de séance
Maryline FISCHER

